

Discours prononcé par Madame Florence Smits, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, doyenne du groupe histoire et géographie, présidente du jury, lors de la remise du Trophée Civisme et Défense, dans les locaux du Sénat, le 13 avril 2023.

Mesdames, messieurs en vos grades et qualités,

Je souhaite d'abord remercier monsieur le président de CiDAN pour sa confiance, chacun des membres du jury ainsi que mesdames Dauphin et Bouteille pour leur investissement dans le jury de ce concours pour le Trophée Civisme et Défense.

A un moment où beaucoup de jeunes sont en quête de repères, où l'on constate à la fois l'importance de l'engagement chez les jeunes mais aussi la montée de l'individualisme, où le retour de la guerre en Europe et l'affirmation des puissances rendent nécessaires le civisme et une cohésion nationale face à des agressions multiformes de plus en plus nombreuses, le Trophée Civisme et Défense est particulièrement important.

Son importance est liée à deux points essentiels. D'une part, il est ouvert à des candidats de tous horizons (personnes physiques et morales, privées ou publiques) permettant ainsi de toucher l'ensemble de la société. D'autre part, il est destiné à récompenser les meilleures réalisations de citoyenneté mettant en valeur le lien entre la société et la Défense. Les principaux domaines concernés sont donc :

- les actions concrètes favorisant le lien entre la nation et ses armées,
- l'information et l'enseignement de Défense,
- les actions à caractère social et humanitaire en lien avec la Défense,
- le travail sur l'histoire et la mémoire,
- la littérature militaire ou liée à la défense et à la sécurité.

En cela, il s'articule avec les actions menées par le ministère de l'enseignement supérieur et par le ministère de l'Éducation nationale pour promouvoir le lien Armées-Nation, le travail de mémoire et, plus largement, l'éducation à la défense. Comme le montrent, notamment les actions conduites par mon collègue Tristan Lecoq en charge des questions de l'enseignement de défense à l'inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche et par Stéphane Colin, délégué pour l'éducation à la défense au ministère de l'Éducation et de la jeunesse, l'éducation à la défense ne doit pas se limiter au champ couvert par l'enseignement moral et civique, aussi important et explicite soit-il. Il doit être l'affaire de tous et surtout il gagne à s'incarner dans des projets et des réalisations qui rendent tangibles les actions menées.

Ces projets donnent du sens en fixant un objectif qu'il s'agisse de faire connaître, de rendre hommage, de fédérer. Ils répondent à l'aspiration des jeunes à se mobiliser et à s'engager pour des causes qui les dépassent et qui sont susceptibles de faire bouger les lignes. Ils permettent de mettre en relation deux institutions qui participent à la construction de la citoyenneté et à la défense de la nation et valorisent la mémoire comme en témoigne le souhait que chaque élève visite un lieu de mémoire au cours de sa scolarité. Cependant, il est important de saisir toutes les occasions de promouvoir la connaissance des formes de la défense, de ses acteurs et de comprendre la déclinaison de l'esprit de défense à l'école et au-dehors.

Le trophée et les prix du concours, Trophée Civisme et Défense, s'inscrivent dans un cadre plus large que le seul milieu scolaire, qu'il s'agisse de la formation professionnelle, de la citoyenneté ou de l'engagement. Ils récompensent des actions qui ont eu des finalités plurielles, la mémoire, l'éducation à la défense, la citoyenneté ou le lien Armées-Nation. Ils ont eu des supports multiples : l'écrit, le film, un drapeau, le chant.

On a là l'expression de la diversité mais aussi l'illustration de l'importance, valorisée par la direction générale de l'enseignement scolaire, la DGESCO, d'associer mémoire et enseignement artistique et culturel. Et peut-être l'année prochaine, qui sera la 20<sup>e</sup> édition de ces trophées, le jury aura-t-il le plaisir de recevoir la candidature de messages conçus pour une diffusion sur les réseaux sociaux car l'opinion est, de manière croissante, influencée par ce qui se dit sur la toile. Il est dès lors important de former chacun à l'esprit critique mais aussi de diffuser des témoignages et des exemples de choses réelles et non marquées par la désinformation, voire la volonté de nuire.

Merci et bravo aux jeunes et, de manière plus large, aux porteurs de ces projets. Vous avez réalisé de très belles choses, en mettant avant le lien armées-jeunesse, en ravivant la mémoire, en rendant hommage. Pour cela je vous félicite. Cependant, je serais tentée de vous dire : c'est bien mais ne vous arrêtez pas là et devenez des ambassadeurs de vos projets et de l'esprit de défense, même si pour ce soir, je vous invite, ainsi que ceux qui vous accompagnent à profiter de cette cérémonie qui reconnaît l'excellence et l'exemplarité de sept initiatives choisies parmi des projets venus de toute la France métropolitaine et d'outre-mer au travers du trophée, de cinq prix et d'un accessit. Cette cérémonie et la communication qui lui est associée sont aussi un moyen de les rendre encore plus visibles. Félicitations à tous et je laisse la parole à monsieur Christian Cambon, sénateur du Val-de-Marne, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat et à madame Viviane Artigalas, sénatrice des Hautes-Pyrénées,  
pour la remise du trophée de CiDAN.